

LE FUSIL BRISÉ

Bulletin d'information de l'Internationale des Résistant-es à la Guerre

N° 59 novembre 2003 0.75

1er Décembre : Journée des Prisonniers et Prisonnières pour la Paix

Action spéciale pour les objecteurs en Corée du Sud.

Jung-min Choi

C'est seulement en 2001 que le concept « d'objection au service militaire » a été présenté au public coréen, lorsqu'un magazine publia un reportage à propos d'un forum sur le service militaire, abordant entre autre le droit à l'objection de conscience. Le reportage soulignait en particulier l'historique des objecteurs de conscience chez les Témoins de Jéhovah.

Depuis la formation de l'armée coréenne, plus de 10 000 objecteurs de conscience (principalement des Témoins de Jéhovah) ont purgé une peine de prison. Jusqu'ici, leur existence a été ignorée du grand public.

Le but principal des gouvernements coréens a toujours été d'augmenter la croissance économique du pays – ne s'intéressant qu'au PNB et à rien d'autre. Le militarisme (la Corée a une longue histoire de dictatures militaires) est utilisé à cette fin, avec la confrontation avec la Corée du Nord prétexte pour créer obéissance et unité. La base du militarisme coréen étant depuis toujours le service militaire obligatoire, on voit pourquoi le gouvernement refuse d'accepter l'objection de conscience, et traite si durement les objecteurs.

Les premiers pas d'un mouvement des objecteurs de conscience

En 2001, les sujets tels que le système militaire, les droits de l'homme pour les soldats ou l'objection de conscience étaient encore tabous. Honnêtement, nous avions des doutes sur notre capacité à travailler sur un sujet si controversé. Une semaine après notre forum, la police a commencé à enquêter sur trois sites web antimilitaristes, qui expliquaient, entre autre, comment éviter le service militaire. En réponse à cela, plusieurs groupes pacifiste et de défense des droits de l'homme ont organisé un symposium et publié un rapport pour briser le tabou, pour faire sortir en plein jour 50 ans d'emprisonnement des objecteurs et le droit à l'OC.

La sympathie du public n'a cessé de croître depuis. Une conscience accrue de l'historique difficile des OC et de leurs familles y a joué un rôle. Un sondage a montré que plus de 50% de Coréens acceptent le droit à l'OC. L'idée qu'il est possible d'objecter au service militaire a provoqué un moment important en Corée, en particulier dans les milieux universitaires et chez les jeunes activistes qui ont encore à faire leur service. Avec la croissance du concept dans la population, nous avons reçu un nombre de plus en plus important d'appels et de mails demandant plus d'informations sur l'OC. En décembre 2001, un bouddhiste pacifiste, Oh Thae-Yang, a déclaré son objection de conscience et a transformé l'OC en un débat politique, lié à la relation entre les deux Corées et la sécurité nationale.

Objecteurs de conscience (OC) – une menace à la sécurité nationale ?

En 2002 plusieurs groupes pour les droits de l'homme ont formé « Korea Solidarity for Conscientious Objection » (KSCO), et un juge a fait appel à la Cour constitutionnelle car il doutait que les lois sur le service militaire soient constitutionnelles.

Depuis la déclaration d'objection de conscience d'Oh Tae-Yang, l'OC politique a augmentée : huit personnes ont depuis déclaré leur OC. Quand l'étudiant Na Dong-hyuk a proclamé son OC, vingt autres étudiants ont promis d'objecter au service militaire quand ils recevront leurs appels. KSCO reçoit de plus en

suite en page 2



Déclaration publique d'objection de conscience devant l'administration du personel de l'armée, à Séoul, 12 Septembre ,2002.

Photo:Ohmynews

Éditorial

La journée 2003 des prisonniers pour la paix est centrée sur le jeune mouvement des objecteurs de conscience en Corée du Sud. Bien que l'objection soit récente en tant que mouvement, l'histoire de l'emprisonnement d'objecteurs Témoins de Jéhovah dure depuis longtemps. Ils sont plus de 10 000 à avoir été incarcérés pendant les cinquante dernières années en raison de leur objection de conscience, la plupart pour trois ans de prison, et jusqu'à récemment ils purgeaient des peines à répétition. Quoique la situation se soit améliorée, les sentences sont désormais plus courtes, il y a encore plus de 800 Témoins de Jéhovah détenus en Corée du Sud.

Ce numéro du Fusil brisé se concentre sur leur sort et sur l'émergence d'une lutte politique du mouvement des objos de Corée du Sud. Il est évident que ce mouvement a besoin de votre soutien pour changer l'attitude envers le militarisme, dans ce haut lieu militarisé qu'est la péninsule coréenne.

Andreas Speck
Chargé de la campagne Objection au bureau IRG de Londres

Internationale des résistants à la guerre
5 Caledonian Rd; London N1 9DX; G B; http://wri-irg.org; concodoc@wri-irg.org

Les témoins de Jéhovah et l'objection de conscience en Corée.

Young-il Hong

L'histoire de l'objection de conscience dans la péninsule coréenne remonte à 1939. Alors que les témoins de Jéhovah japonais ayant refusé le service militaire ont commencé à être arrêtés à partir du 21 juin, cette vague d'arrestation s'est étendue vers Taiwan le 22 et la Corée le 29 juin. De ce fait 33 témoins de Jéhovah ont été inculpés. La plupart des témoins de Jéhovah ayant travaillé en Corée depuis 1939 à la fin de la guerre ont été emprisonnés de par leur objection de conscience.

Peu après la division de la péninsule coréenne en une partie nord et une partie sud, suite à la seconde guerre mondiale, la guerre de Corée éclata. Le conflit débuta le 25 juin 1950 et a duré 3 ans. Pendant cette période les témoins de Jéhovah ont refusé la conscription obligatoire, tant en Corée du Nord qu'en Corée du sud, pour motif d'objection de conscience.

Pendant les années 50 et 60, les objos étaient habituellement condamnés à des peines de quelques mois à un an de prison. Une peine d'emprisonnement permettait habituellement d'être dégagé des obligations militaires. Cependant, les objecteurs souffraient d'importantes discriminations sociales pour trouver un emploi de par leur casier judiciaire.

Le gouvernement militaire arrivé au pouvoir le 16 mai 1961 commença à mettre la pression sur la société coréenne. Les Forces Réservistes Régionales mises en place le 27 décembre 1961 ont été étendues. D'anciens soldats qui avaient rejoint les témoins de Jéhovah et étaient devenus objos, ont alors commencé des punitions corporelles et des amendes. Les fortes amendes et les jugements répétés ont vite empêché les objos d'avoir une vie normale et même de gagner leur vie.

La Cour Suprême de la Corée du Sud s'est prononcé le 22 juillet 1969 sur l'objection de conscience dans les termes suivants : « L'objection dite de conscience ne rentre pas dans le cadre de la liberté de conscience garantie par l'article 17 de la constitution ».

Au début des années 70, le gouvernement militaire a commencé à réprimer les objecteurs de conscience sous différentes formes, les jeunes témoins de Jéhovah étaient incorporés dans les camps d'entraînement militaire par le biais de différents moyens illégaux. L'entraînement militaire a été introduit au lycée en 1970. Les témoins de Jéhovah, jeunes étudiants, ont refusé l'entraînement militaires et furent sévèrement punis en étant battus ou soumis à d'autres châtiments corporels. Ils étaient forcés à quitter l'école et se formaient alors la discrim-

---

suite de la page 1

plus de demandes de personnes sur l'OC et nous avons mis en place des meetings réguliers pour les jeunes, qui sont inquiets de leur situation. En hiver 2002, nous avons organisé une « école de l'OC », où nous avons fourni des informations et offert la possibilité d'approfondir la compréhension des problèmes liés à l'OC.

Avec l'élargissement du mouvement des OC en Corée du Sud, en particulier chez les jeunes, le gouvernement Coréen a commencé à répondre. Le ministère de l'éducation a envoyé à chaque école et université des directives qui empêchent l'accroissement du mouvement des OC. Le ministère de la défense a publié un texte s'opposant au droit à l'OC. De plus, Kim Da Jung, alors président de la Corée du Sud, a déclaré ne pas pouvoir accepter le droit à l'OC.

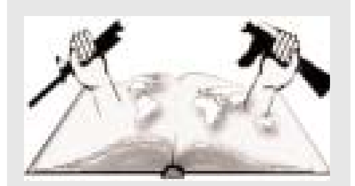
Les États-Unis attaquent l'Irak, et…

L'attaque mené par les États-Unis contre l'Irak a eu un impact important dans la société coréenne. Pour la première fois, de nombreuses personnes ont élevé leurs voix contre une guerre et pour la paix, alors qu'il s'agit d'un pays autre que la Corée. Un certain nombre d'activistes ont été en Irak pour essayer d'arrêter la guerre, en tant que témoins. Quand la possibilité de déployer des troupes coréennes a été évoquée, le mouvement anti-guerre est devenu plus grand. Vers la fin de la guerre un autre OC, Kim Do-Hyung, a déclaré son objection. Lors d'une conférence de presse, il a exprimé sa tristesse de voir les attaques menées par les États-Unis contre l'Irak. Il a dit que le déploiement des troupes coréennes l'a convaincu de refuser le service militaire, car il ne voulait pas joindre une armée impliquée dans une guerre injuste.

Problèmes à résoudre

Au début de cette année, le groupe « People Sharing Conscience », qui soutient les OC, a changé son nom en « World Without War ». Des OC Sud-Coréens ont participé le 15 mai à la journée internationale des OC en Israël. En Corée nous avons organisé pour l'occasion un camp pacifiste pour les OC et les militants antimilitaristes. Tous plus ou moins inexpérimentés, car c'était la première fois qu'un tel camp avait lieu en Corée. Un nouveau documentaire sur l'objection de conscience y a été complété et projeté pour la première fois en public. Nous espérons qu'il va faire le tour de la Corée du Sud et être largement utilisé. Nous préparons la campagne des OC dans les rues de Corée, ainsi que la journée pour les prisonniers de la paix le 1er décembre.

Il est paradoxal que la Corée, un pays qui a une longue histoire de lutte pour la démocratie, n'ait que trois ans d'histoire de combat pour l'objection de conscience. Il y a peu d'OC en Corée pour l'instant. Cela pourra prendre longtemps avant d'obtenir un véritable soutien de la part du public. Mais il est évident que le mouvement pour l'objection de conscience apporte une nouvelle perspective pour un nouveau monde et bien qu'il avance lentement, il avance puissamment.



CONCODOC

L'IRG, comme partie prenante d'une coalition de soutien aux objecteurs de conscience, héberge le CONCODOC (conscription and Conscientious Objection DOCumentation), une documentation à l'échelle mondiale sur la situation de la conscription et de l'objection de conscience. C'est la seule du genre qui existe dans le monde. Vous pouvez recenser et visionner, en anglais et parfois en espagnol, sur Internet la totalité des 180 rapports par pays du CONCODOC sur : wri-irg.org/co/form.htm

Le projet CONCODOC dépend des informations qu'il reçoit de groupes de tous les coins de la planète.

CONCODOC
Internationale des résistants à la guerre,
5 Caledonian Road,
London N1 9DX, Grande-Bretagne
concodoc@wri-irg.org
http://wri-irg.org

Le Fusil brisé

Le Fusil brisé est la lettre de nouvelles de l'Internationale des résistants à la guerre, publiée en anglais, espagnol, français et allemand. Ceci est le n° 59 de novembre 2003.
Ce numéro a été produit par Andreas Speck et Yongwook Jeong, avec l'aide de Jungmin Choi et de bien d'autres, qui ont fourni les informations qui y sont citées.
Si vous désirez d'autres exemplaires de ce numéro du Fusil brisé, contactez s'il vous plait le bureau de l'IRG, ou téléchargez-le sur notre site Internet.

Internationale des résistants à la guerre
5 Caledonian Road
London N1 9DX, Grande-Bretagne
tel +44-20-7278 4040
fax +44-20-7278 0444
concodoc@wri-irg.org
http://wri-irg.org/fr/2003/pfp03-fr.htm



Chun-Guk Jeong

(agé de 55 ans, Geumsan-gun, Chungcheongnam-do Province)



Chun-Guk Jeong, Témoin de Jehovah a refusé le service militaire en 1969, quand il avait vingt-et-un an. Il a été condamné à dix mois de prison sous l'inculpation de s'être soustrait au service militaire.

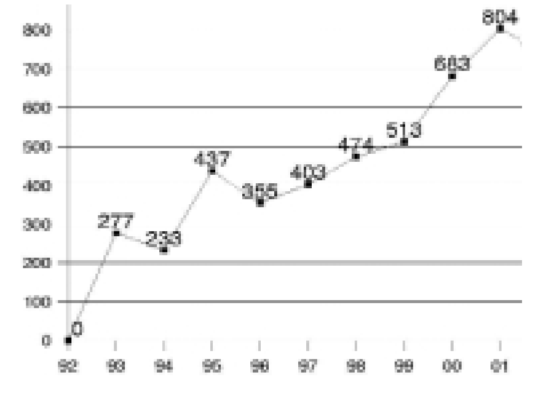
Il accomplit sa peine de prison et à nouveau objecta au service militaire en 1976, à vingt-six ans. Il a été alors condamné à dix-huit mois de prison, bien que le procureur ait requis trois ans. Il a interjeté appel, mais la haute cour alourdit la sentence à trois ans.

Le jour même de sa libération, des gradés de l'administration du personnel militaire l'attendaient aux portes de la prison avec un nouvel ordre d'incorporation. En 1977, à l'âge de vingt-neuf ans, Chun-guk Jeong a été emmené de force au camp militaire de la 32e Division, où il lui a été déclaré que « le casier judiciaire pour objection au service militaire ne comptait pas comme un vrai casier judiciaire » (selon la loi l'inscription au casier de la peine effectué aurait pu le dégager des obligations militaires). Il est aussi stipulé que les diplômés de grandes écoles doivent être incorporés au 31 décembre de l'année où ils ont vingt-huit ans. Chun-Guk Jeong était considéré comme un diplômé de ce type, bien qu'il ait du quitter l'université dans sa première année d'études, et il a été à nouveau incorporé. En prime, la Cour martiale prononça une sentence plus lourde à cause de son casier de criminel « récidiviste », où aucune peine ne figurait pour l'époque de son premier appel sous les drapeaux. Il écopa donc de quatre ans de prison.

Pendant qu'il était détenu à la prison de la police militaire, il subissait des mauvais traitements, par exemple il était forcé de s'agenouiller et recevait sur la poitrine des coup de pieds de soldats avec des bottes militaires, puis ils lui cognaient la tête sur le sol en béton. Ils lui versaient même l'eau d'une cruche sur le visage.

Au total, Chun-Guk Jeong vécu sept ans et dix mois en prison. Désormais, Chun-Guk Jeong, qui avait étudié pour devenir docteur, vit comme fermier, ayant abandonné son espoir le plus cher de poursuivre ses études de médecine.

Témoins de Jéhovah OC en Corée





Action spectaculaire contre le déploiement de troupe sud coréennes en Irak. Séoul, 1er Octobre, 2003 *Photo: Ohmynews*

ination sociale. Alors que la répression des objecteurs de conscience se faisait brutal et que la discrimination sociale s'intensifiait dans les années 70. Il fut même mis un terme à l'objection partielle au service militaire de certaines religions, qui acceptaient le service non-combattant mais refusaient d'accomplir les manœuvres militaires le jour du Sabath.

La cour suprême n'a pas reconnu l'objection de conscience des témoins de Jéhovah depuis les années 60. Le 23 juillet 1985 et le 14 septembre 1992, la cour s'est prononcé contre les objecteurs dans les même termes que le jugement du 29 juillet 1969. Que ces décisions n'indique pas pourquoi l'objection de conscience ne tombe pas sous le coup de la liberté de de religion et de conscience rend perplexe.

En 1994, quand les liens de la guerre froide se sont relâchés et que la durée du service militaire dans l'armée coréenne fut ramené de 30 à 26 mois, l'article 44 du Code de Justice Militaire, sur lequel se base la répression de l'objection de conscience porte de 2 à 3 ans la sentence maximale pour mutinerie.

Malgré la brutalité des traitements et les condamnations plus lourdes sous les gouvernements militaires, l'objections de conscience des témoins de Jéhovah continue de croître (cf graphique page 2).

Avec le développement de la démocratie en Corée, les coréens deviennent plus tolérants envers l'objection de conscience conduisant à la suppression des pratiques illégales de conscription forcée par l'administration des effectifs militaires depuis 2002, et permettant aux objecteurs de conscience qui comparaissent devant des tribunaux civils d'obtenir des condamnation plus légères. De plus, le 29 janvier 2002, un juge en place a renvoyé un cas d'objection de conscience devant la cour constitutionnelle pour réexamen, soutenant la requête défendant que l'actuelle loi sur le service militaire, ne reconnaissant pas l'objection de conscience, pourrait être anticonstitutionnelle.

Pendant tout ce temps, plus de 10 000 témoins de Jéhovah ont été punis pour leur objection de conscience. Le nombre d'objecteur de conscience témoins de Jéhovah en prison au 15 septembre 2003 était de 767.

Alors que la Corée du Sud, a mis en place une loi très strict concernant le service militaire, l'objection de conscience est devenu le symbole des témoins de Jéhovah, très peu d'objos provenant d'autres organisations religieuses.

Groupes Sud Coréen pour la paix

Solidarity for Peace and Human Rights
(Solidarité pour la paix et les droits de l'homme)
5F., CISJD Bldg., #35
Chungjoengno 2(I)-ga,
Seodaemun-gu
Séoul 120-012
Tél +82-2-393 9085
Fax : +82-2-363 9085
email peace@jinbo.net
http://peace.jinbo.net

World Without War
(Monde sans guerre)
2F., 242-73 Sangdo 4-dong,
dongjak-gu
Séoul 156-806
Tél : +82-2-815-4477
Email :
admin@withoutwar.org

Korean House for International Solidarity
(Maison coréenne pour la solidarité internationale)
2F., 32 Wonseo-dong, Jongno-gu
Séoul 110-280
Tél : +82-2-3675-5808
Fax : +82-2-3673-5627
Email : khis21@empal.com

Intifada Korea
303 Daeho Bldg., 146-1
Gye-dong, Jongno-gu,
Séoul 110-801
Tél : +82-16-224-6664
Email :
snupkin6@hanafos.com

Liste d'honneur 2003 des prisonniers pour la paix

Mode d'emploi

- en **gras**, le **nom du prisonnier** est suivi de sa peine, puis du lieu de détention (📭 : symbole « boîte aux lettres ») et enfin le motif d'emprisonnement.
- en *italique*, des informations sur le pays où les prisonniers attendent leur sentence ou si les peines ont été prononcées..

Allemagne

Plus de 1 000 personnes ont été arrêtées lors des actions de désobéissance civile contre la guerre en Irak, la plupart dans les bases aériennes du Rhin-Main. Beaucoup d'accusations ont été classées sans suite, mais des procès sont attendus ainsi que des amendes.

Jannes von Bestenbostel
📭 Trukft Roland-Kaserne 313, Fohrder Landstrasse 33, 14772 Brandenburg

Simon Alexander Lieberg
📭 Fallschirmjägerbatallion, Friesland-kaserne, 26316 Varel

Deux insoumis ont été appelés au service militaire le 1er octobre 2003. Ils passeront 63 ou 84 jours aux arrêts dans une caserne, avant d'être jugés par un tribunal civil.

Arménie

En dépit de l'engagement du gouvernement d'introduire une loi sur l'objection de conscience, il continue d'emprisonner les Témoins de Jéhovah pour leur refus d'accomplir le service militaire.

Vahan Bayatyan
30 mois – 28/10/02–28/04/05
Artur Grigoryan
20 mois – 26/11/02–26/05/05
Karen Abadzhyan
30 mois – 05/12/02–05/06/05
Set Pogosyan
2 ans – 29/12/02–29/12/04
Parkev Khachatryan
1 an – 29/01/03–29/01/04
Ashot Melikyan
2 ans – 30/01/03–30/01/05
Anton Tigranyan
2 ans – 10/02/03–10/02/05
Gor Mkhitaryan
18 mois – 26/02/03–26/08/04
Abraham Kuzelyan
2 ans – 27/02/03–27/02/05
Grigor Oganesyan
2 ans – 12/03/03–12/03/05
Edgar Oganesyan
2 ans – 21/03/03–21/03/05
Ambartsum Odabashyan
3 ans – 01/04/03–01/04/06
Ayk Bukharatyan
2 ans – 02/04/03–02/04/05
Vahan Mosoyan
2 ans – 15/04/03–15/04/05
Arsen Akopyan
18 mois – 30/04/03–30/10/04
Arkadii Avetyan
1 an – 02/05/03–02/05/04
Artur Stapanyan
2 ans – 12/05/03–12/05/05
Ayk Gareginyan
18 mois – 11/06/03–11/12/04
Ashot Akopyan
30 mois – 12/06/03–12/12/05
Grikor Mkrtichyan
2 ans – 13/06/03–13/06/05
📭 Kosh Corrective Labour Colony, Kosh

Araik Bedzhanyan
18 mois – 02/07/03–02/01/05
📭 Vanadzor Prison

Avetik Avakyan
18 mois – 25/03/03–25/09/04
Ashot Tsaturyan
2 ans – 29/04/03–29/04/05
Aram Khechoyan
1 an – 06/07/03–06/07/04
Edgar Saroyan
détention préventive depuis le 15/05/03
Suren Akobyan
détention préventive depuis le 03/07/03
Artur Torosyan
détention préventive depuis le 03/07/03
Artjom Kazaryan
détention préventive depuis le 04/07/03
📭 Nubarashen Prison

Bélarus

Yuri I Bendazhevsky
01/06/01–01/06/09
📭 Prison Minsk, ul Kavarijskaya 36, PO Box 36 K, Minsk

Chercheur, qui a donné l'alarme sur Tchernobyl, frauduleusement déclaré coupable de corruption.

Belgique

Le 16 février 2003, 11 militants pacifistes ont bloqué un train transportant des équipements pour l'armée américaine à destination du Golfe, via le port d'Anvers. Le procès a eu lieu le 27 octobre. Pour plus d'information : www.vredesactie.be

Corée du Sud

Plus de 800 Témoins de Jéhovah sont emprisonnés à cause de leur objection de conscience au service militaire. Ils sont ordinairement condamnés à des peines d'un an et demi à trois ans de prison.

Récemment des objecteurs non-religieux ont commencé à s'organiser collectivement.

Une liste des objecteurs emprisonnés est disponible sur le site de l'IRG : http://wri-irg.org/2003/pfp03-en.htm#southkorea

États-Unis

Plus de 7 500 personnes ont été arrêtées lors des actions de désobéissance civile contre la guerre d'Irak. Plusieurs accusés n'ont pas été poursuivis en justice, d'autres condamnés à des amendes ou à de la prison. Malheureusement, nous ne savons pas s'il y en a encore maintenant en détention.

Stephen Funk
6 mois – libération pour mars 2004
📭 Building 1041, PSC 20140, Camp Lejeune NC 28542

Réserviste, il a rejoint son unité de Marines le 1er avril 2003, là il a demandé le statut d'objecteur de conscience. Le 6 septembre, il a été condamné à six mois de prison ferme.

En novembre 2002, les actions de désobéissance civile menées contre « l'École des Amériques » à Fort Benning ont conduit à 86 arrestations. La plupart ont été libérés, mais quelques uns sont encore en prison. Du 21 au 23 novembre, une nouvelle série d'actions va avoir lieu. Vérifiez les information de dernière minute sur le site.

Jeremiah Matthew John #91324-020
Libérable le 18/01/04
📭 Federal Prison Camp, PO Box 33, Terre Haute, IN 47808

Patrick Lincoln #91400-020
Libérable le 8/12/03
📭 FCI, Cumberland, P.O. Box 1000, Cumberland, Md. 21501-1000

Condamnés à six mois de prison et à 500 $ d'amende.
Charity Ryerson #91335-020
6 mois – libérable le 18/01/04
📭 Pekin FCI, PO Box 6000, Pekin, IL 61555-6000

Derrlyn Tom #91362-020
6 mois – libérable le 6/12/03
📭 Federal Prison Camp, 5675 8th St. Camp Parks, Dublin, CA 94568

Jackie Hudson O.P. 08808-039
31 mois – libérable en octobre 2005
📭 FCI Victorville, P.O. Box 5400, Adelanto, CA 92301

Carol Gilbert O.P. 10856-039
33 mois – libérable en juillet 2005
FPC Alderson, Box A, Alderson, WV 24910

Ardeth Platte O.P. 10857-039
41 mois – libérable en juin 2006
FCI Danbury, Route 37, Danbury, CT 06810

Toutes les trois ont été condamnées le 25 juillet 2003, pour avoir désarmé le silo de missile nucléaire N-8 dans le nord-est du Colorado.

Finlande

Le 1er octobre, au total 19 insoumis étaient emprisonnés. Pourtant seuls trois cas sont connus.

Lasse Jansson
25/08/03–12/03/04
Suomenlinnan työsiirtola, Suomenlinna C 86, 00190 Helsinki

Pano Pietilä
09/08/03–
Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531 Vantaa

Johannes Lilja
24/07/03–10/02/04
Satakunnan vankila, Köyliön osasto, PL 42, 32701 Huittinen

Väinö Järvelä
14/07/03–29/01/04
Ylitornion avovankilaosasto, Rajantie 2, 95600 Ylitornio

Grande Bretagne

Des centaines de militants ont été arrêtés lors des actions contre la guerre. Plusieurs ont été condamnés à des amendes, d'autres ont vu leur accusation en rester là. Quelques uns attendent un procès.

Ulla Roder a désarmé un avion de chasse Tornado, sur la base militaire de Leuchars le 10 mars 2003. Elle n'est pas pour le moment en prison. Pour plus d'informations : www.free-ulla.org

Toby Olditch et Phil Pritchard ont été arrêtés sur la base de Fairford, frappant pour le désarmer un B52. Ils ne sont pas en prison pour le moment. Plus d'informations : inspiraction2003@yahoo.co.uk

D'autres procès sont annoncés. Informations : http://scotland.motherearth.org /ulla/prisoners.shtml

Irlande

Le 3 février 2003, en tant que partie prenante de la dynamique résistance à l'aéroport de Shannon, l'association Ploughshares de Pitstop avait désarmé un avion de guerre américain.

Leur procès a été transféré à Dublin et aura probablement lieu début 2004. Pour plus d'information : www.ploughsharesireland.org

Israël

Mordechai Vanunu
30/09/86–29/09/04
Ashkelon Prison, Ashkelon, Israel

Ce scientifique a donné l'alarme sur la bombe nucléaire israélienne. Accusé d'espionnage et de trahison, il a été kidnappé le 30 septembre 1986 en Italie.

En Israël, des objecteurs de conscience sont régulièrement emprisonnés. La plupart purge des peines de prison de 28 jours, plusieurs sont condamnés à répétition. Actuellement, six objecteurs comparaissent devant une cour martiale : Haggaï Matar, Matan Kaminer, Noam Bahat, Adam Maor, Shimri Tzamaret et Yanathan Ben-Artzi. Les procès pleuvent. Consultez le site de l'IRG pour être à jour : http://wri-irg.org

Porto Rico

José Vélez Acosta #23883-069
05/09/03–
José Pérez Gonzáles #21519-069
05/09/03–
MDC Guaynabo, PO Box 2147, San Juan, PR 00922-2147

Détenus depuis le 5 septembre 2003, sous l'inculpation de « conspiration et dommages à propriété fédérale », ils attendent un jugement le 4 décembre.

Turkménistan

Nikolai Shelekhov
02/07/02–01/01/04
Lebap velayat, g. Turkmenabad (Chardhev), Ispravitelnaya trudovaya koloniya, Zaklyuchennomu Shelekhovu Nikolayu, Turkmenistan

Kurban Zakirov
23/04/99–22/04/08
Akhal velayat, g. Bezmein, Ispravitelnaya trudovaya koloniya, Zaklyuchennomu, Zakirovu Kurbanu, Turkmenistan

Tous les deux sont Témoins de Jéhovah. Il nous a été rapporté que trois autres témoins viennent d'être emprisonnés pour objection de conscience. Nous n'avons pas plus d'information pour le moment.

Action

- le 1er décembre, prenez au moins une heure et écrivez au moins quatre cartes aux prisonniers ;
- organisez un groupe de paix, une classe ou une réunion pour une séance d'écriture collective de cartes ;
- faites un stand en centre ville, jouez une pièce de théâtre de rue, ou faites quelque chose d'autre pour attirer l'attention et l'intérêt.

Envoyer cartes et lettres

- envoyez toujours votre carte dans une enveloppe ;
- mentionnez le nom et l'adresse de l'expéditeur sur l'enveloppe ;
- soyez bavard et créatif, envoyez des photos de votre vie, des dessins ;
- dites aux prisonniers ce que vous faites pour arrêter les guerres et leurs préparations ;
- n'écrivez rien qui pourrait causer des ennuis au prisonnier ;
- pensez aux sortes de choses que vous aimeriez recevoir si vous étiez en prison ;
- ne commencez pas par « vous êtes si courageux, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait » ;
- n'attendez pas de réponse du prisonnier ;
- pensez que l'an prochain ça peut être vous…

Soutenez notre futur travail

Depuis 46 ans, l'Internationale des résistants à la guerre publie les noms et l'histoire des prisonniers de conscience. Aidez à maintenir cette tradition :

- Envoyez un don spécial « prisonniers pour la paix » afin d'aider l'IRG à réaliser ses travaux de recherche pour l'an prochain ;
- Abonnez à Peace News un prisonnier de cette liste (ou donnez-nous le nom et l'adresse de quelqu'un qui n'est pas sur notre liste).

Envoyez vos contributions à : War Resisters' International, 5 Caledonian Road, London N1 9DX, Britian (tel +44 20 7278 4040; fax 7278 0444; email office@wri-irg.org). Votre main tendue aux prisonniers fait vraiment la différence. Montrez votre solidarité !

Donnez en ligne, et/ou visitez le nouveau webshop de l'IRG, pour commander publications de l'IRG et badges fusils brisé avec votre carte banquaire.a http://wri-irg.org/fr

version en ligne (quatre langues) : http://wri-irg.org



Dong Hyuk Na

Depuis cinquante ans, à partir du début de la guerre de Corée, près de 10 000 objecteurs ont été emprisonnés. La plupart d'entre eux étaient des Témoins de Jéhovah. Ce n'est qu'au XXIe Siècle que les objecteurs pour des raisons idéologiques ou politiques apparaissent au milieu de réflexions sérieuses sur le militarisme et le nationalisme. Le mouvement antiguerre en Corée, qui débuta après le 11 septembre 2001, exerça une grande influence sur les convictions des militants contre la guerre et pour la paix. Je suis l'un d'entre eux et le quatrième objecteur pour des raisons non-religieuses.

J'ai été très engagé dans le mouvement étudiant, se rassemblant avec les communistes. Mon expérience de militant étudiant sema l'indignation dans mon esprit, à l'égard du pouvoir national. Néanmoins, j'étais très sensible à notre militarisme interne, à cause de la forte influence du mouvement étudiant, qui s'appuyait sur une position collective.

En échangeant avec les trois objecteurs qui m'ont précédé, cela changea beaucoup ma pensée et me conduisit à décider d'objecter au service militaire, après un sérieux examen de conscience. Je crois profondément que nous pouvons obtenir la paix par des moyens pacifiques, et que nous avons à renverser le système de guerre vers la paix. J'ai déclaré en public mon objection de conscience le 12 septembre 2002 et j'ai été condamné en première instance à dix-huit mois de prison. Maintenant mon cas est encore en instance devant la cour d'appel, après ma libération sous caution lors du second jugement.

À présent, je travaille pour le groupe d'objecteurs WWW (World without war : monde sans guerre) et j'ai pris part à plusieurs actions pour la paix.

La crise de la péninsule coréenne : contexte et problématiques

Sang Youl Sohn

Beaucoup pensent que la crise en péninsule coréenne a débuté suite au développement nucléaire de la Corée du Nord. Pourtant, au contraire de ce qui est communément admis, il est juste de penser que la crise causée par les politiques militaires et nucléaires agressives de la part des Etats-Unis et l'approche militaire de la Corée du Nord à ce sujet ont compliqué la situation.

La problématique nucléaire est apparue dans la péninsule aux alentours d'octobre 2002. C'est alors que la délégation spéciale US en Corée du Nord a émis des soupçons sur le programme de développement nucléaire de la Corée du Nord lors de sa visite. Elle a annoncé que le nord admettait l'allégation et ce fut le début de la crise actuelle. Cependant, les Etats-Unis n'ont présenté aucune preuve solide sur le développement nucléaire de la Corée du Nord à ce jour.

Alors, pourquoi les Etats-Unis ont-ils voulu à ce moment là, créer des problèmes avec la Corée du Nord en émettant une suspicion sans fondement ?

Contexte

Afin de comprendre l'origine de la crise nucléaire dans la péninsule coréenne, il faut d'abord se pencher sur la politique nucléaire américaine. Les Etats-Unis avaient, depuis la Guerre de Corée des plans pour véritablement utiliser l'arme nucléaire sur la péninsule et déployer des armes nucléaires sur et autour de la péninsule. Une estimation fait état d'environ 700 armes nucléaires déployés en Corée du Sud.

La fin de la guerre froide dans les années 90 a modifié la donne dans la péninsule. On a commencé à enlever les armes nucléaire US qui y étaient déployées. En 1991, 'la Déclaration pour une Péninsule Coréenne sans Nucléaire' fut adoptée avec l'accord entre les deux gouvernements de Corée. En 1992, La Corée du Nord a conclu l'accord de sécurité avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IAEA) et, phase suivante, une enquête de l'IAEA sur le nucléaire en Corée du Nord a été lancée.

Cependant, le niveau d'investigation et la problématique des observations ont créé de sérieuses tensions entre les Etats-Unis et la Corée du Nord à l'automne 1992. C'est dans ce contexte que les USA ont mené les manœuvres 'Team Spirit' (manœuvres militaires jointes des armées US et sud-coréennes) qui avait été annulées depuis les années 90. En protestation aux manœuvres, la Corée du Nord s'est retirée du Traité de Non Prolifération Nucléaire (NPT). Après ce retrait, la situation a empiré et s'est aggravée en une guerre entre les deux états.

L'accord structurel (Accords de Genève) fut signé en 1994 et comportait essentiellement trois points : La Corée du Nord gelait son activité nucléaire, les deux parties travailleraient à l'entière régularisation de leurs relations et les Etats-Unis devait apporter deux réacteurs hydrauliques légers à la Corée du Nord pour résoudre les problèmes de production électrique.

Toujours est-il que les USA ont violé les accords de Genève. Les réacteurs devaient être terminés pour 2003 et leur construction a volontairement été retardée. La promesse de normalisation des relations n'a pas été tenue. Par dessus tout, au lieu de garantir la non-utilisation de l'arme nucléaire par la Corée du Nord contre Pyongyang comme supposé, les Etats Unis n'ont cessé de menacer militairement la Corée du Nord. Après le 11 septembre, l'administration Bush a renforcé sa position sur le petit pays. Bush a cité la Corée du Nord comme part de l'axe de mal et indiqué la possibilité d'une attaque préventive. L'administration Bush a même mentionné ouvertement un changement de régime en Corée du Nord.

En conclusion, les raisons pour que les Etats-Unis fassent état de suspicions infondées afin de créer des tensions avec la Corée du Nord à ce moment précis sont les suivantes : de nouvelles suspicions sur le développement nucléaire de la Corée du Nord éviteraient aux Etats-Unis d'essuyer les critiques pour avoir délaissé leur responsabilité dans les accords de Genève. Les Etats-Unis clament que la Corée du Nord est responsable de la rupture de l'accord. Une autre raison est d'accroître les intérêts américains en Corée du Sud et en Asie Orientale. La mention du développement nucléaire fait son chemin, l'administration nord-coréenne a pris des mesures fortes face aux Etats Unis de par les menaces à sa sécurité. Pour autant, il est clair que l'approche militariste de la Corée du Nord est aussi très dangereuse.

La situation actuelle

Récemment, beaucoup disent que la politique étrangère des Etats-Unis envers la Corée du Nord comporte plus de compromis et de multilatéralisme que d'unilatéralisme et de confrontations. Ce qu'ils ont probablement à l'esprit sont les discussions à 6 (les deux Corée, les USA, la Chine, le Japon et la Russie) qui se sont ouvertes à Beijing en août.

Mais les vraies raisons pour la participation des Etats-Unis à une structure multilatérale comme ces discussions est d'apporter assistance aux pays voisins et mettre la pression sur la Corée du Nord. Des solutions résolvant simultanément la problématique nucléaire et l'assurance de sécurité pour la société nord-coréenne -une approche nouvelle et sincère du problème- ont été présentées lors des discussions. Pour autant les USA n'ont fait aucune concession quant à leur position. La Corée du

Nord doit abandonner son programme nucléaire dans un premier temps et seulement alors, les Etats-Unis prometttra la sécurité à la Corée du Nord. Aggravant la situation, les Etats-Unis continue à exercer une pression militaire sur la Corée du Nord, ce qui pourrait exacerber le pays. Dès la fin des discussions de Beijing, les USA tenaient la conférence sur l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération en France (PSI) début septembre. Les 11 participants à la conférence ont décidé de manœuvres militaires communes pour la mi-septembre. La PSI est un plan pour renforcer les recherches et l'arraisonnage des bateaux des pays estampillés 'Axe du Mal' par les Etats-Unis. Que la Corée du Nord était la cible désigné est un fait évident. La brigade US Stryker a aussi effectué, en Corée Sud, des manœuvres pour améliorer sa vitesse de déploiement, ces derniers mois. Une opération du nom de 'O-plan' 5030 a été révélé au public récemment. C'est intriguer pour amener le démantèlement du système nord coréen en éprouvant son pouvoir militaire.

De surcroît, Les Etats-Unis renforce la militarisation en Asie nord-orientale, utilisant l'excuse des soupçons de développement nucléaire en Corée du Nord. Cela s'est matérialisé sous la forme d'un renforcement de l'alliance militaire entre la Corée du Sud le Japon et les Etats-Unis. En conséquence, le Japon étend le champs de sa Force de Défense, tentant d'amender sa constitution de paix. La Corée du Sud augmente largement sont budget militaire. Les rapports de la presse ont récemment confirmé que la Corée du Sud était le second importateur d'armement au monde. Le système de missiles de défense en Asie nord-orientale renforce le statut de défense militaire entre les trois pays dans la région.

La sécurité de la population

La crise dans la péninsule coréenne va s'intensifier à moins que la politique étrangère américaine en Asie orientale ne change. La population en Corée du Nord comme du Sud vit dans la douleur à cause de la crise. Même une résolution dans le cadre des discussions à six ne signifie pas que la sécurité de la population et la paix sera assurée. Les campagnes de la population à la base et la solidarité internationale contre la guerre est le chemin le plus sûr pour la paix en Asie nord-orientale.

Sang Youl Sohn travaille avec 'Solidarité pour la Paix et les Droits de l'Homme' en Corée du Sud. Traduit en anglais par Dopehead Zo de l'IRG Corée.



Chang-Sik Kim (âgé de 50 ans)

En 1970, la préparation militaire commença dans les grandes écoles à travers le pays sous le gouvernement militaire. À cette époque, Chang-Sik Kim, qui était un Témoin de Jéhovah et un étudiant de grande école, refusa la préparation militaire. La même année, il a été forcé d'abandonner ses études à l'âge de dix-sept ans.

Kim refusa le service militaire en 1974 et fut condamné à huit mois de prison. Le jour même de sa libération, après avoir accompli son temps de prison, Kim a été conduit au camp d'entraînement militaire. Il a été obligé de se mettre en « weonsanpokgyeok » (position avec les mains nouées dans le dos et les pieds et le front poussant dans le sol). Il était battu de 50, et parfois 150 coups de bâton par jour.

Après ce traitement brutal pendant 90 jours, il écopa d'une peine de trois ans et fut transféré dans une prison militaire. Quand il était battu, poussant les poings dans des briques rouges, les jointures de ses doigts étaient souvent écorchées et ses mains en sang.

Ainsi, Chang-Sik Kim fut l'un de ces nombreux objecteurs qui endura les traitements brutaux et cruels de soldats partiaux par patriotisme.

Contacts en Corée

Korea Solidarity for Conscientious Objection
5F., CISJD Bldg., #35
Chungjoengno 2(I)-ga,
Seodaemun-gu
Seoul 120-012
tel +82-2-393 9085
fax +82-2-363 9085
email corights@jinbo.net
http://corights.net

WRI Korea
Dobongo-gu, Ssangmun 2-dong, 49-6, 2nd Floor, Gadis, Infoshop
Seoul 132-859
tel +82-2-991-5020
fax +82-2-389-5755
email wrikorea@hotmail.com

Organisations religieuses

Jehovah's Witnesses
Watch Tower Bible and Tract Society of Korea
Box 33 Pyungtaek P.O.
Kyunggido 450-600
tel +82-31-618 0033
fax +82-31-618 1914
email pad@wtbts.or.kr
http://www.jw-media.org

Military Service Center of Seventh-Day Adventist
66 Heigidong Dongdaemun-gu, Seoul 130-050
tel +82-2-966 0072
email
paullee64@hanmail.net
http://www.kuc.or.kr



Manifestation nocturne avec des bougies contre la guerre en Irak, Séoul, 20 mars 2003 *Photo: Voice of People*

Investissez-vous !

Soutien aux objos emprisonnés : « co-alert »

Dans de nombreux pays, la prison reste le sort réservé aux objecteurs de conscience.

Des milliers d'objos sont toujours emprisonnés – en Corée du Sud, Israël, Finlande, Arménie et beaucoup d'autres contrées. Bien que plusieurs États aient adopté des lois sur l'objection de conscience, de trop nombreux objos doivent encore affronter la prison, parce que, soit ils ne rentrent pas dans les critères des autorités, soit ils refusent d'accomplir un service alternatif. L'Internationale des résistant(e)s à la guerre soutient les objecteurs incarcérés en raison de leur objection de conscience ou qui sont en butte à la répression d'États ou d'entités similaires.

« co-alert » expédie des infos par mail aussi vite que le bureau de l'IRG les reçoit, sur l'arrestation, ou le procès d'un objecteur de conscience. C'est un outil efficace pour mobiliser soutiens et protestations. Vous pouvez recevoir ces mails en vous inscrivant auprès de : http://wri-irg.org/mailman/listinfo, ou sur Internet : wri-irg.org/cgi/news.cgi

Le bureau de l'IRG a de son côté toujours besoin de plus d'infos sur les objecteurs de conscience emprisonnés partout dans le monde.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Internationale des résistant(e)s à la guerre,
5, Caledonian Road,
London N1 9DX,
Royaume-Uni
Tél. : + 44 20 7278 4040
Fax : + 44 20 7278 0444
concodoc@wri-irg.org
http://wri-irg.org/cgi/news.cgi

Evolution du sort des objecteurs de conscience en Corée du sud

Jung-min Choi

Cela fait maintenant vingt mois qu'une requête contestant la constitutionnalité de l'actuelle loi sur le service militaire a été déposée. Aucun jugement n'a été prononcé jusqu'à présent. Le président Roh Moo-Hyun s'était prononcé favorablement au service alternatif alors qu'il n'était que candidat. Toujours est-il que son gouvernement n'a pris aucune mesure concrète. La situation actuelle est au point mort à tous les niveaux.

Précédemment la répression avait été arbitrairement imposée aux objecteurs par chaque gouvernement. Cependant, avec l'avancée du mouvement de l'objection de conscience, des modifications ont eu lieu. Le changement le plus probant concerne la répression. Les objecteurs étaient condamnés à la sentence maximale, sans exception (la condamnation maximale, qui a changé suivant les gouvernements, est de trois ans depuis 1994). À présent la jurisprudence est de dix-huit mois de prison. Cela peut être considéré comme la peine minimale, puisque, d'après la loi actuelle, une condamnation inférieure permettrait un rappel sous les drapeaux.

Un autre changement significatif, depuis juillet de cette année, est la possibilité pour les objecteurs de participer à des services religieux dans l'enceinte correctionnelle. La plupart des objecteurs coréens sont religieux. Le gouvernement de Séoul s'était fortement opposé à l'autorisation de services religieux dans les prisons, puisque le crime des objecteurs puisait ses raisons dans la religion.

Actuellement, nous enregistrons de plus en plus de cas de réservistes qui refusent de servir. Leur situation est pire. Un réserviste qui refuse l'appel pour les manœuvres doit payer une amende allant jusqu'à 5 millions de won (environ 4 000 euros) ou peut être condamné jusqu'à trois ans de prison (article 15, alinéa 4 de la loi relative aux forces de réserves intérieures). Même après ces condamnations, l'obligation d'effectuer ces périodes s'impose régulièrement au réserviste, jusqu'à l'âge limite d'intégration à l'armée. C'est un problème grave, puisqu'il implique la répétition des condamnations pour le même cas. Les amendes cumulées peuvent devenir trop lourdes pour que l'objecteur puisse payer, menaçant ainsi sa survie.

Soutenez les prisonnières et prisonniers pour la paix

Soutenez l'Internationale des résistant(e)s à la guerre

Les prisonnier(e)s pour la paix ont besoin de votre soutien. L'Internationale des résistant(e)s à la guerre a également besoin de votre soutien pour être capable à son tour de soutenir les prisonniers pour la paix !

- ☐ Je veux participer au réseau « co-alert »
  Voici mon « e-mail » : ....
- ☐ J'offre un abonnement d'un an à Peace News à un(e) prisonnier(e) (25)
  Nom du prisonnier(e) : ....
- ☐ Je fais un don de : ....
- ☐ Je vous demande de m'inscrire sur votre « mailing list » afin de me tenir informé du travail de l'IRG
- ☐ Je vous demande de m'envoyer à titre gracieux un exemplaire de *Peace News*

Merci d'adresser votre don et ce coupon à :

War Resisters' International
5 Caledonian Road
London N1 9DX
Royaume-Uni

Voici mes coordonnées :

Nom ....
Addresse : ....
....
....

Paiement par carte de crédit internationale

Veuillez débiter ma carte de .... / Carte Visa/Access/Mastercard/American Express (veuillez rayer les mentions inutiles)

N° de carte : ....
Date d'expiration : ..../......
Prénom et nom du titulaire de la carte :
....
Adresse de facturation (si différente de celle ci-contre) :
....
....

Donnez en ligne à http://wri-irg.org/fr!

Merci pour votre solidarité !